



AVIS

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, le :

Mercredi 09 juillet 2025

à 20 H 30

Salle de la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 21 mai 2025
- Rapport des décisions prises par délégation accordée au Maire
- Écoles :
 - École publique – Frais de fonctionnement 2024 - 2025
 - École privée Saint Joseph – Participation financière de la commune au titre de l'année scolaire 2024 – 2025
- Services périscolaires :
 - Révision des tarifs des services (cantine / garderie)
 - Commune de Balbigny – Facturation des services périscolaires
- Mise en séparatif du réseau d'assainissement et aménagement pour la sécurisation des stationnements (Rue de la Loire) - Attribution des marchés de travaux
- Budget principal (exercice 2025) – Décision modificative n° 1
- Réhabilitation et transformation de l'école publique en groupe scolaire – Demande de subvention pour la réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité
- Fonds vert – Demande de subvention dans le cadre du dispositif de l'aide aux maires bâtisseurs
- Personnel communal - Contrat d'apprentissage (restaurant scolaire)
- Centre de Gestion de la Loire - Adhésion au service « Protection sociale complémentaire – risque prévoyance »
- Assainissement collectif – Rapport annuel du délégataire exercice 2024
- Médiathèque municipale – Modification du règlement intérieur
- CoPLER – Convention de répartition financière pour l'organisation d'une visite institutionnelle à Saint Etienne à destination des Conseils Municipaux d'Enfants / Jeunes
- ENEDIS – Convention de servitude pour l'implantation d'ouvrages électriques de distribution publique
- Question(s) diverse(s)

Fait à Neulise, le 02/07/2025



Le Maire,

Hubert ROFFAT